

Place des jeunes dans les territoires ruraux

Déclaration du groupe des Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

Concentrons-nous sur un chiffre : si la confiance dans le Parlement est restée stable de 1990 à 2008 chez les jeunes urbain.e.s, elle est passée de 64% à 38% chez les jeunes ruraux.ales. Ces chiffres nous interrogent tout particulièrement : le CESE mais aussi nos organisations, qui ne sont pas exonérées de cette méfiance.

Ce travail met en évidence la responsabilité qui est la nôtre : celle de la société civile organisée. Nous ne devons sacrifier ni les territoires ruraux, ni les jeunes qui y vivent car ils.elles sont les ressources indispensables pour permettre les transitions immenses que nous devons enclencher. Il est urgent d'agir pour que la géographie ne restreigne pas l'accès aux droits. Si, comme nous le disons souvent au CESE, nous ne devons pas faire d'économie de démocratie, nous devons également investir dans ces territoires et dans ces jeunes. Notre souhait est que chaque structure se questionne sur la place faite aux jeunes dans les projets de territoire.

Le groupe salue ce projet d'avis qui ne tombe ni dans la carte postale ni dans un tableau grisâtre et pleurnichard. Les préconisations faites donnent des réponses nouvelles, concrètes et percutantes. Si elles sont mises en œuvre, elles changeront la vie des jeunes dans les territoires ruraux mais pas seulement. En favorisant l'accès aux droits, à la culture, à la mobilité, à l'éducation, en favorisant l'égalité femmes/hommes, ces préconisations changeront également la vie de ces territoires, qui sont pour certains en grande difficulté.

Enfin, les préconisations posées sont quelques réponses qui doivent, par leur mise en œuvre, écarter sur ces territoires la tentation du replis identitaire et xénophobe qui naît de l'ignorance et du sentiment d'abandon souvent justifié.

Le groupe est également satisfait que des travaux croisant les préoccupations de la jeunesse et les spécificités liées au territoire aient été réalisés. Ils mettent le projecteur sur tout un pan de la population dont l'invisibilité dans le débat public n'a pas permis de développer des mesures fortes d'amélioration des droits. Cette même invisibilité est à l'origine du peu de données et d'enquêtes existantes qui ont un peu complexifié nos travaux en section. Le groupe alerte sur la nécessité de poursuivre les travaux du CESE par un renforcement de l'expertise de la situation des jeunes dans les territoires ruraux.

Enfin, ces travaux s'ajoutent à d'autres avis du CESE touchant à la jeunesse et contribuent, avec ces derniers, à la constitution d'une feuille de route solide en matière de politique jeunesse. La place faite aux jeunes dans notre instance, le CESE, a largement contribué à cela.

Le groupe regrette qu'à la fin d'un quinquennat dont la jeunesse a été la priorité, encore de trop nombreuses préconisations du CESE n'aient pas été prises en compte. Si, comme l'a dit Monsieur le Ministre, tout ne peut pas aller aussi vite que nous le souhaitons, nous espérons que les préconisations de cet avis seront reprises.

Pour conclure, le groupe souhaite saluer les acteur.rice.s, et en particulier les jeunes, qui s'investissent chaque jour pour faire vivre les territoires ruraux, les rendre plus ouverts, dynamiques et accueillants et cela, souvent avec peu de moyens.

Le groupe remercie les rapporteur.e.s de cet avis qui ont mené un travail complexe dans un délai particulièrement restreint et contraint. S'il ne fallait retenir que deux choses de cet avis, nous citerions Mylène Osmond et Tonya Courselle qui disent avec justesse : « Faites confiance aux jeunes » et « Laissez-nous être des acteurs de notre territoire » !
Le groupe a voté cet avis.